

Avec le soutien de :



Compte rendu du comité de pilotage du 13 Décembre 2018 Salle Jean Jaurès, Mairie de Langeac à 10h00

Sites Natura 2000 :

- ✓ Gorges de l'Allier et affluents FR8301075 (ZSC),
- ✓ Val d'Allier Vieille-Brioude\Langeac FR8301074 (ZSC),
- ✓ Haut Val d'Allier FR8312002 (ZPS)

Présents / Excusés : cf. liste d'émargement ci-jointe.

Le diaporama présenté lors de la réunion est joint à ce compte rendu.

Jean-Pierre VIGIER, président des 3 COPILs excusé, est représenté par Christian POULET président du SMAT du Haut-Allier qui ouvre la séance. Il rappelle que plusieurs sites Natura 2000 sont animés par le SMAT et fait part de sa satisfaction de l'animation conduite par les chargés de mission sur ces sites.

Laurent BERNARD rappelle l'ordre du jour :

1. Validation du nouveau Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »,
 2. Calendrier de la mise à jour et de la validation des Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » et « Haut Val d'Allier »,
 3. Bilan des actions réalisées en 2018,
 4. Programme d'actions prévisionnel 2019 et 2020,
 5. Questions diverses.
-
1. Validation du nouveau Document d'Objectifs du site Natura 2000 « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac » : (diapositives 3 à 9)

Laurent BERNARD, animateur Natura 2000 au SMAT du Haut-Allier présente les limites du site. Il rappelle les différentes parties d'un Document d'objectif et le principe de concertation tout au long de son élaboration. M. BERNARD présente l'historique de la révision du DOCOB débutée en 2012 puis le travail accompli en 2018. Il indique que dans le cadre de la phase de relecture par la DDT43, un complément a été effectué sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces animales d'intérêt communautaire. Les 2 tableaux détaillés en séance, ont été insérés dans le diagnostic. Ces éléments ont été établis selon la méthodologie

nationale et les données (2012), disponibles auprès du MNHN au moment de la rédaction (à l'échelle européenne).

M. BEAUD demande s'il est fait référence aux bonnes pratiques actuelles qui ont contribué au bon état de conservation.

M. ROUSTIDE demande si l'état de conservation est disponible dans l'atlas cartographique fourni. M. BERNARD lui indique qu'il est difficile de le faire apparaître sur des cartes, en regard de l'échelle. Néanmoins, l'information est disponible dans la base de données de la cartographie des habitats naturels et il est sans doute possible à une échelle plus restreinte de faire apparaître l'information sur une carte.

M. LEPRINCE demande que des précisions soient apportées sur certains types de pelouses alluviales. L'animateur Natura 2000 lui demande de communiquer dans les meilleurs délais les éléments à prendre en compte pour qu'ils soient insérés dans la version finale du diagnostic du DOCOB.

Suite aux discussions et sur proposition de la structure animatrice, la version actualisée sera mise à disposition sur le site Internet Natura 2000 du SMAT pour avis la semaine suivant ce COPIL jusqu'au vendredi 18 janvier 2019.

M. POULET soumet le nouveau DOCOB à validation des membres du COPIL, sous réserve des modifications apportées et demandées. Le document est approuvé à l'unanimité.

2. Calendrier de la mise à jour et de la validation des Documents d'Objectifs des sites Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents » et « Haut Val d'Allier » (diapositives 10 à 11)

Laurent BERNARD présente pour information la suite des mises à jour des DOCOBs sur les sites « Gorges de l'Allier et affluents » (ZSC) et « Haut Val d'Allier » (ZPS). Les phases diagnostics, enjeux et objectifs ont fait l'objet d'un toilettage en 2012. Les diagnostics environnementaux des 2 sites feront à nouveau l'objet d'une mise à jour en 2019. Un nouveau programme d'action sera élaboré au travers de la concertation locale (groupe de travail) pour la ZPS. Les 2 projets de nouveaux DOCOBs seront soumis à l'approbation des COPIL fin 2019.

M. LEPRINCE fait remarquer que la cartographie des habitats naturels du site ne sera pas complète, malgré la dernière mission en cours. M. BERNARD lui répond qu'il manquera effectivement environ 1/3 des 16 019 ha du site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents ». Cela provient de l'historique d'animation du site qui n'a pas permis de mener à bien cette mission sur l'ensemble du site.

M. ROUSTIDE demande pourquoi les diagnostics socio-économiques ne seront pas mis à jour eux aussi. M. BERNARD lui explique que ces derniers n'ont pas trop évolué depuis 2012. Les compléments effectués en 2012 avaient déjà bien pris en compte les nouveaux usages sur le territoire. Ce volet pourrait faire l'objet d'une mise à jour à la marge si de nouveaux usages étaient identifiés sur le territoire.

3. Bilan des actions réalisées en 2018 (diapositives 12 à 29)

Laurent BERNARD présente les diverses **tâches administratives** accomplies et nécessaires pour la mise en œuvre des programmes d'action annuels.

Barbara SERRURIER présente le bilan des dossiers traités en lien avec les **évaluations d'incidences**. 40 dossiers sont étudiés par an, ce nombre est globalement stable depuis 2016 après que la réglementation ait été réformée. Le type de projets étudiés relève majoritairement de 4 catégories : manifestations sportives, projets d'urbanisme, plans ou projets des collectivités, documents de gestion forestière. Les contacts avec les pétitionnaires sont de meilleures qualités depuis quelques années, cela est sans doute lié aux habitudes de travail en commun et à l'anticipation des délais d'échange avec la structure animatrice.

Mme PLANCHON rappelle les principes selon lesquels les projets sont soumis à évaluation d'incidences (listes nationales et locales).

M. LECUNA cite l'exemple riche d'enseignement d'EDF sur les travaux concernant le complexe Poutès-Monistrol pour lesquels de nombreux dossiers d'évaluations d'incidences ont été soumis à la structure animatrice depuis 10 ans. La qualité des échanges s'est améliorée dans le temps notamment grâce à l'augmentation des délais de concertation en amont des dépôts des dossiers. Cela a permis une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux identifiés lors d'échanges avec le chargé de mission Natura 2000.

Mme SERRURIER présente ensuite les actions de **communication et de sensibilisation** conduites en 2018. 8 animations à destination du grand public, de scolaires ou d'adultes en formation professionnelle ont été conduites par les animateurs du SMAT. Certaines ont été réalisées en collaboration avec le PAH du Haut-Allier (3 animations) lors de randonnées nature et patrimoine sur le Haut-Allier, voir par des prestataires (Conférence espèces aquatiques). Près de 80 personnes ont été ainsi sensibilisées aux enjeux des sites Natura 2000.

L'animateur présente les **contrats et chartes engagés**. Une charte a été déposée en 2018 sur environ 13,5 ha sur la commune d'Alleyras sur une parcelle en forêt sectionale. Mme PLANCHON indique que la municipalité est susceptible dans les prochains jours, de revenir sur sa décision (décision confirmée depuis). Le même propriétaire a élaboré avec l'ONF et l'appui de la structure animatrice, un dossier pour un contrat forestier portant sur 3,5 ha. Il s'agit de la mesure « F12i : dispositif favorisant le développement de bois sénescents ». L'habitat correspond à une Hêtraie-sapinière orientée Nord. Il relève de la Directive « Habitats » et une espèce végétale d'intérêt communautaire est aussi présente. Il s'agit de la Buxbaumie verte (petite mousse) qui se développe sur le bois mort se décomposant au sol dans des conditions humides et fraîches. Aucune sylviculture ne sera conduite sur cette surface durant 30 ans. 81 arbres éligibles seront de plus conservés sur la même durée.

Laurent BERNARD poursuit la présentation sur les **suivis et évaluations** conduits en 2018. Il distingue dans sa présentation ceux effectués en interne et ceux confiés à des prestataires extérieurs. Il commence par les suivis effectués en interne. Il s'agit principalement de suivis sur le moyen terme et qui ne nécessitent que quelques jours chacun et pas de matériel spécifique.

Les informations récoltées sur les *chauves-souris* montrent une stabilité relative des populations hivernantes. Il en est de même pour les colonies de reproduction, à l'exception d'une espèce, le Grand Rhinolophe, pour laquelle un gîte sur Chillac a été dérangé volontairement semble-t-il. Une petite partie des individus a été retrouvée à St Ilpize mais pas l'ensemble de la colonie. M. ROUSTIDE demande quel est l'état de référence sur ces espèces. M. BERNARD lui indique qu'il s'agit de 2007 pour les suivis hivernaux et 2012 pour les suivis des colonies de reproduction. Ce sont les points de départ de suivis annuels réguliers. Les évolutions sont constatées sur des sites de références suivis depuis le départ, pour éviter les conclusions erronées sur l'augmentation des populations liés à la découverte de nouveaux sites.

M. LECUNA demande comment peuvent être valorisées dans les suivis Natura 2000, les données du suivi de la colonie de Murins de Daubenton, qui utilise la retenue du barrage de Poutès. L'animateur indique qu'ils le sont indirectement avec l'amélioration des connaissances sur la biologie de l'espèce (zones de chasse).

Le suivi du *Sonneur à ventre jaune* sur St Ilpize semble confirmer l'isolement de la population et sa petite taille qui la rend sensible aux perturbations sur des zones de reproduction très anthropisées (anciens abreuvoirs). M. LEPRINCE demande si cette population est dans un contexte alluvial. L'animateur indique que le site de reproduction n'est pas très loin de l'allier et lié à ce dernier par un écoulement, mais que ce n'est pas le milieu de vie principal de cette population à contrario de celle découverte en 2018 au niveau du « Pont de Costet » en limite de Mazeyrat d'Allier et Langeac.

Pour le *Lucane cerf-volant* (scarabée), le SMAT se fait le relais local de l'enquête nationale et récupère les données collectées.

Il en est de même pour la *Rosalie des Alpes*. Barbara SERRURIER conduit de plus un suivi sur les communes d'Auvers et La Besseyre-ST –Mary où l'espèce avait été identifiée sur l'ex site Natura 2000 « Pont de Desges » rattaché depuis 2017 au site « Gorges de l'Allier et affluents ». La recherche dans les tas de bois n'a rien donné, mais 2 observations lui ont été rapportées par des habitants du secteur. L'animatrice relève l'importance de la sensibilisation au niveau local afin que les observations soient transférées aux personnes ressources.

Suite au rattachement des sites Natura 2000 « linéaires » au site « Gorges de l'Allier et affluents » (en 2017), de nouveaux enjeux doivent être pris en compte comme la *Moule perlière*. Cette espèce est un excellent indicateur de la qualité des rivières car elle est très exigeante sur la qualité de l'eau et du substrat ainsi que sur le peuplement piscicole. Les informations disponibles sur la localisation et l'état de conservation de l'espèce sont très lacunaires hormis sur la Virlogeux, étudiée en 2016 par le CEN Auvergne. Afin d'améliorer le niveau de connaissance sur cette espèce, le SMAT du Haut-Allier a organisé, avec le soutien de la FDPPMA 43, de l'AAPPMA de Saugues et de l'AFB, des pêches électriques de truites sur 5 secteurs. Les objectifs

étaient de disposer d'information sur la reproduction de l'espèce et par déduction sur les effectifs de moules reproducteurs à proximité de la zone de pêche. La méthode consiste à compter les jeunes moules âgées de moins d'1 an sur les branchies des truites sur lesquelles elles sont fixées. Mme DE PIERI demande s'il s'agit d'une symbiose ou de parasitisme ? Les informations divergent selon les experts, certains considérant cela comme une symbiose car l'état de santé de la truite en serait renforcé. D'autres estiment que l'obturation partielle des branchies n'est pas favorable au poisson hôte. M. SAGNOL indique que des moules ont été découvertes sur une zone d'étude de l'AFB. M. BERNARD lui répond que ces éléments ont contribué à améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce sur la Seuge. Après analyse des résultats, la population sur la Virrange semble être en bon état de conservation avec une très bonne reproduction. Sur le Pontajou, les recherches doivent être poursuivies. Sur la Seuge, les pêches électriques et les informations récoltées auprès des riverains et usagers sont encourageantes, car l'espèce est potentiellement présente sur 4 Km avec une reproduction conséquente déjà constatée sur 1 secteur. Cette espèce sera étudiée sur cette rivière par le CEN Auvergne en 2019 dans le cadre des études préliminaires au Contrat territorial du SAGE du Haut-Allier. Enfin, concernant l'Ance du Sud, les informations historiques sont très lacunaires et demandent à être améliorées.

Le suivi de la reproduction du *busard cendré* a été reconduit dans le cadre du Plan de Sauvegarde Auvergne-Rhône-Alpes. Cette espèce est en état de conservation défavorable à l'échelle française et européenne. Ce rapace niche au sol principalement en milieu agricole (prairie naturelle, artificielle, céréales, zone humide) avec un fort risque de destruction des nichées lors de travaux agricoles. En collaboration avec le groupe « busards » Haute-Loire et l'ONCFS, l'animateur du site a recherché les couples de Busards cendré principalement sur le Sud-Ouest du Devès, principalement sur St Haon. Le secteur s'est un peu élargi à la Margeride en 2018. Les mauvaises conditions climatiques hivernales et printanières et le manque de nourriture n'ont pas été bénéfiques pour la reproduction de l'espèce. Le nombre de couples nicheurs à l'échelle départementale a été un des plus mauvais depuis 30 ans que l'espèce est suivie de la Haute-Loire. Cela s'est ressenti localement avec moins de couples observés et moins de jeunes envolés. La localisation des nids est aussi assez particulière (5/7 en zone humide). Le bon relationnel avec les agriculteurs est un facteur de réussite pour la sauvegarde de l'espèce qui est un auxiliaire de l'agriculture. M. LEPRINCE demande si le suivi concerne aussi le Busard St Martin. M. BERNARD explique que l'espèce n'est suivie dans ce cadre que lorsqu'elle est en milieu agricole, ce qui est rarement le cas en Haute-Loire. L'espèce niche préférentiellement en landes ou accrus forestier.

Enfin, l'animateur Natura 2000, présente l'évaluation mise en place sur les terrains de *l'Association Foncière Pastorale du Haut-Allier*, à l'issue du contrat Natura 2000 de reconquête pastorale conduit entre 2011 et 2014. Trois thématiques sont évaluées : dynamique de la végétation (gestion de l'embroussaillage par les troupeaux), diversité floristique des pelouses (contractualisation MAEC), diversité des oiseaux observés (observations bergers). Le pâturage est globalement bien conduit et donne les résultats escomptés. Les pelouses engagées en MAEC par l'AFP sont riches en espèces recherchées (8 catégories / 4 demandées). Les bergers ont observé beaucoup moins d'oiseaux en 2018 par rapport à 2017. Cela est sans doute

lié aux mauvaises conditions climatiques du printemps et de l'automne 2018 (moins favorables aux espèces nicheuses et migratrices).

M. BERNARD présente ensuite les **actions qui ont été réalisées par des prestataires** dans le cadre de marchés publics.

La première concerne un *complément de la cartographie d'habitats naturels* sur le site « Gorges de l'Allier et affluents » sur la partie des anciens sites « linéaires » couvrant 3 500 ha (mission conduite entre 2017 et 2018). En plus des prairies de fauche inventoriées en 2017, des tourbières et milieux humides associés ont été découverts sur les sources des affluents ce qui était attendu vu les informations disponibles sur ce secteur. Enfin, quelques espèces floristiques patrimoniales ont été inventoriées dont certaines relativement rares et protégées, voir inscrite à l'annexe II de la Directive « Habitats » comme l'Hypne brillante, qui vit dans les milieux humides de type tourbières.

En prolongement de la mission précédente et dans un souci d'évaluation de l'état de conservation des habitats naturels et des MAEC, *l'évaluation de l'état de conservation des prairies de fauche* a été conduite sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents ». 3 paramètres ont été étudiés : composition floristique, diversité des couleurs des papillons, activité des coléoptères coprophages. La méthode retenue est la plus complète disponible dans la méthodologie nationale utilisée pour conduire cette évaluation. Les résultats montrent un très bon état de conservation (85%) en bon état et 15% en état moyen. L'échantillonnage demeure faible (15 parcelles (représentant 13ha), étudiées aléatoirement sur 650 ha).

Mme SERRURIER rappelle que ces suivis ont plusieurs intérêts. Tout d'abord, ils servent à l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site et au-delà. Ils sont par ailleurs importants pour définir les enjeux pour l'élaboration de contrats Natura 2000 ou dans le cas d'évaluation d'incidences.

Le bilan financier annuel est présenté par Laurent BERNARD qui explique que le montant des prestations extérieures est très important en 2018 car il contient l'étude sur les habitats naturels des gorges de l'Allier s'élevant à 83 850 € (soit plus de la moitié du budget total). Cette mission a été financée par un budget complémentaire obtenu auprès de la DREAL AURA. L'équipe d'animation est constituée de 3 personnes : Laurent BERNARD animateur du site (quasi temps plein à l'année), Barbara SERRURIER (animatrice Natura 2000) en charge du suivi Rosalie des Alpes et référente sensibilisation/ communication pour quelques jours par an et Eloi RONDEAU au service administratif pour 0,25 ETP annuel. Soit un total à l'année légèrement supérieur à 1,25 ETP.

4. Proposition de programme d'actions 2019-2020 (diapositives 30 à 34)

Laurent BERNARD présente le dernier point à l'ordre du jour : les propositions d'actions pour 2019-2020. La **gestion administrative** sera identique aux années précédentes avec deux actions supplémentaires concernant la finalisation de la mise à jour des DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents » et « Haut Val d'Allier ».

Les actions de **communication et de sensibilisation** pour 2019 réalisées par le SMAT ne sont pas encore toutes définies au moment du COPIL. L'animation avec les agriculteurs concernés par la sauvegarde des busards cendrés sera reconduite. D'autres seront conduites en lien avec le Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier.

En complément du site internet dédié au Haut-Allier, des articles seront proposés aux collectivités pour diffusion dans leur bulletin d'information. L'information des maîtres d'ouvrage de projets soumis à évaluation d'incidences sera bien entendu reconduite.

Laurent BERNARD présente les projets de **suivis**. Il propose la poursuite des actions engagées en interne sur les chauves-souris, le Sonneur à ventre jaune, les coléoptères, le busard cendré et l'AFP. Le coût de ces suivis est intégré à la masse salariale de la cellule d'animation du SMAT du Haut-Allier.

Ce dernier propose 5 prestations extérieures pour 2019 dont le financement est assuré. Il est proposé une action pour identifier les zones à enjeux pour le Sonneur à ventre jaune sur le secteur du « Pont de Costet » suite à la découverte de l'espèce durant l'été 2018. Les investigations sur la reproduction de la moule perlière pourront être poursuivies sur les affluents margeridiens, dans la continuité des résultats de 2018. Suite à la disparition de la colonie de Grand Rhinolophe de Chilhac, il est proposé de conduire une prospection sur les bâtiments afin de la retrouver pour pouvoir suivre à nouveau la population sur le long terme.

Une autre action porte sur le diagnostic des rapaces forestiers sur la 3ème et dernière zone témoin de la ZPS sur le secteur « Alleyras ». Il ne manque que cette zone à inventorier pour disposer d'un diagnostic initial complet. Cela va de pair avec la mise à jour du diagnostic environnemental et l'élaboration d'un nouveau programme d'actions de la ZPS « Haut Val d'Allier ». Ces dernières données permettront de finaliser la mise à jour du DOCOB.

Pour 2020, l'animateur propose la réalisation de l'évaluation des MAEC sur les 3 sites Natura 2000 avec une méthode qui reste à élaborer. Mme. GARDES précise qu'il faudra aussi évaluer les difficultés rencontrées par les agriculteurs lors de la mise en œuvre des MAEC. M. BERNARD lui répond qu'il sera en effet important d'inclure un volet sociologique à l'évaluation. M. BEAUD précise qu'il est nécessaire d'évaluer les actions mises en œuvre et d'expliquer les résultats qui doivent être démonstratifs. Il rajoute qu'il faut être vigilant à la pertinence des indicateurs. Cela est nécessaire pour l'adhésion du territoire à la démarche. Il poursuit sur la pertinence et la durabilité des mesures compensatoires qui doivent être recherchées à travers une prise en compte la plus en amont possible. Mme PLANCHON présente le nouveau dispositif d'Obligation Réelle Environnemental (ORE), qui permet, en concertation avec les propriétaires fonciers et les gestionnaires, de renforcer le maillage territorial des actions de préservation de la biodiversité. L'ORE s'articule avec l'enjeu de mise en œuvre de la « trame verte et bleu » à l'échelle d'un territoire.

L'animateur poursuit sur le volet **contractualisation**. La contractualisation des MAEC s'est achevée en 2017. Les contrats vont se poursuivre pendant 5 ans pour les agriculteurs. Les dossiers sur les autres contrats en cours vont se poursuivre. L'animateur en fera aussi la promotion. Il n'y aura pas de communication active sur le dispositif de la « charte » Natura 2000.

Le projet de programme d'action n'appelle pas d'autres remarques.

5. Questions diverses:

M. PASCAL demande s'il est possible d'installer des champs photovoltaïques au sol en site Natura 2000. M. BERNARD explique que cela n'est pas exclu d'office et que chaque dossier est étudié dans le cadre des évaluations d'incidences. M. BEAUD rajoute que la compétence sur les énergies renouvelables doit être prise par la Communauté de communes des Rives du Haut-Allier à compter du 1^{er} janvier 2019.

L'ordre du jour étant épuisé, le président du SMAT clôt la réunion.

Ce compte rendu est validé par DDT de Haute-Loire.

Fait à Langeac le 18 décembre 2018

Liste des présents

Elu

Flora PLANCHON – DDT 43
Anne Sophie DE PIERI – LPO Auvergne
Sylvain LECUNA – EDF
Aude LAGALY – SAGE Haut-Allier, EPL
René ROUSTIDE – Syndicat des Forestiers Privés 43, Syndicat des Propriétaires
Agricoles 43
Mireille GARDES – Chambre d’agriculture 43
Jacques-Henri LEPRINCE – CBNMC
Laurent SAGNOL – AFB SD 43
Barbara SERRURIER – SMAT du Haut-Allier
Laurent BERNARD – SMAT du Haut-Allier
Christian POULET – SMAT du Haut-Allier
Gérard BEAUD – Communauté de communes des Rives du Haut-Allier
Marie-Claude COUFORT – Commune de Thoras
Pascal JEAN – Commune de la Besseyre-Saint-Mary
Bernard CUBIZOLLES – Commune de Cubelles
André DORIER – Commune de Prades
Christian DAUPHIN – Commune de Lavoûte-Chilhac
Jean-Claude BAGES – Commune de Mercoeur
Jean-Louis PORTAL – Commune d’Ally
Christiane LONJON – Commune de Tailhac
Jean-Marie CHAPON – Commune de Mazeyrat d’Allier

Liste des personnes excusées :

Madame la présidente de l’Office du Tourisme - Conseil régional Occitanie
Monsieur le président - Conseil départementale de Haute-Loire
Monsieur le président - Communauté d’agglomération du Puy-en-Velay
Centre Régional de la Propriété Forestière CRPF
Madame la présidente - Centre Permanent d’Initiatives pour l’Environnement du
Velay CPIE
Monsieur le Directeur - Office National des Forêts Agence de Lozère ONF 48
Monsieur le Directeur – Direction Départementale des Territoires 48
Monsieur le Président du COPAGE
Commune de Saugues
Commune de Siaugues-Sainte-Marie
Commune de Vieille Brioude
Commune de Villeneuve d’Allier



Sites Natura 2000

- « Val d'Allier Vieille-Brioude/Langeac »
- « Gorges de l'Allier et affluents »
- « Haut Val d'Allier »

Comité de pilotage du 13 Décembre 2018 à Langeac



Ordre du jour

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »
2. Calendrier mise à jour et validation des DOCOBs « Gorges de l'Allier et affluents » et « Haut Val d'Allier » (ZPS)
3. Bilan des actions 2018
4. Programme d'actions prévisionnel 2019-2020
5. Questions diverses

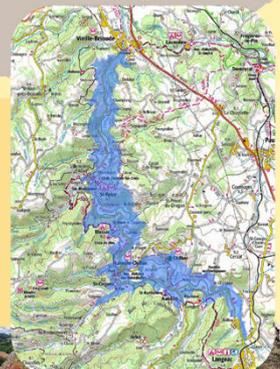
2

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Périmètre site

12 communes

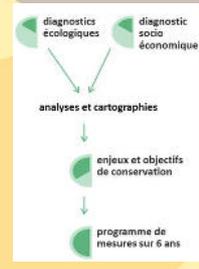
2929 ha



3

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

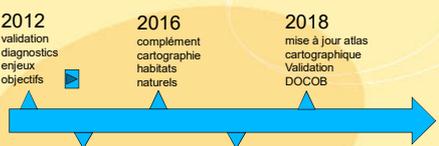
Méthodologie élaboration DOCOB



4

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Historique de la démarche



- 2012 validation diagnostics enjeux objectifs
- 2014 ajustement périmètre
- 2016 complément cartographie habitats naturels
- 2017 nouveau programme d'actions mise à jour diagnostic environnemental
- 2018 mise à jour atlas cartographique Validation DOCOB

5

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

2018 :

- atlas cartographique (diagnostic écologique)
- Complément diagnostic écologique : état de conservation
 - Habitats naturels d'intérêt communautaire
 - Espèces animales d'intérêt communautaire



6

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

2018 : Complément diagnostic écologique : état de conservation (habitats naturels d'intérêt communautaire)

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés dans le SD (avec d'après directive 92/43, annexe I)	Code européen Natura 2000 de l'habitat naturel	Surface couverte par l'habitat (ha) et % par rapport au site	Structure et fonctionnalité	État de conservation à l'échelle du territoire	État de conservation à l'échelle biogéographique	Origine des données / Structures / Ressources
Plans d'eau autotrophes avec végétation associée avec ou sans faune benthique	3130-1	0,03 (0%) 0,01 (0%)	Des herbiers toujours très placés et toujours constitués des végétations fragmentées en état de conservation dégradé compte tenu des faibles surfaces qui occupent	insuffisant Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut Allier
Plans d'eau autotrophes avec dominance de macrophytes filices flottant à la surface de l'eau	3130-1	0,04 (0%)	Des herbiers toujours très placés et toujours constitués des végétations fragmentées en état de conservation dégradé compte tenu des faibles surfaces qui occupent	Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut Allier
Ruissaux à Remouilles oligo-mésotrophes à méso-eutrophes, acides à neutres	3230-3	0,12 (0%) 0,14 (0%) 0,16 (0%)	Communautés d'algues rouges croissantes généralement dans les parties sèches d'eau méso-oligotrophes affluents de l'Allier, de groupement semble bien typique et dans état de conservation dégradé compte tenu	insuffisant Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	Carbap, CPBAC, Inventaire Natura 2000
Prébois des rivières et Département « Haut Val d'Allier »	3170-1	0,01 (0%) 0,04 (0%)	Mégafaune animale autotrophe caractéristique solennement dans les vallées et de gorges. Les communautés de ce tronçon de l'Allier apparaissent représentatives en espèces caractéristiques, du fait de l'altitude	insuffisant Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	Inventaire Natura 2000, MNHN, 2012

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

2018 : Complément diagnostic écologique : état de conservation (espèces animales d'intérêt communautaire)

Nom des espèces animales identifiées dans le SD (nom d'opéra Directive 92/43, annexe II)	Nom commun de l'espèce	Code européen Natura 2000 de l'espèce	Estimation de la population (préciser l'unité)	Structure / Fonctionnalité de la population, habitat de l'espèce	État de conservation à l'échelle biogéographique	État de conservation à l'échelle communautaire	Origine des données / Structures / Ressources
<i>Dryopteris carthus</i>	Cordulite à corps fin	1041	* donnée non disponible *	En limite Sud de son aire de répartition sur l'Allier	Défavorable / mauvais	Favorable	SMAT du Haut Allier
<i>Euphydryas aurinia</i>	Damier de la Sésie	1065	De l'ordre de l'individu	Les rares stations historiques ne semblent plus fréquentées par l'espèce en 2017	Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	SMAT du Haut Allier
<i>Lycania dispar</i>	Cuivre des marais	1060	De l'ordre de l'individu	En limite de répartition de la population du nord de l'Allier	Défavorable / mauvais	Favorable	AFB
<i>Lucanus cervus</i>	Lucane cerf volant	1083	* donnée non disponible *	Espèce connue sur plus de la moitié des communes du site	Défavorable / mauvais	Favorable	Cartiers d'Habitat Natura 2000
<i>Cerambryx cindra</i>	Saumon atlantique	1088	* donnée non disponible *	Quelques centaines de reproducteurs	Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	Evaluation MNHN, 2012
<i>Salmo salar</i>	Salmon atlantique	1106	Environ 30 adultes	Zone de reproduction de l'espèce isolée entre 2010 et 2017	Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	Evaluation MNHN, 2012
<i>Bombina variegata</i>	Sonneur à ventre jaune	1193	différents individus	Cette petite population semble isolée entre 2010 et 2017. Régression de la répartition de l'espèce au sein du site	Défavorable / mauvais	Défavorable / mauvais	Evaluation MNHN, 2012

1. Validation du DOCOB « Val d'Allier Vieille-Brioude / Langeac »

Vote

2. Calendrier mise à jour et validation des DOCOBs « Gorges de l'Allier et affluents » et « Haut Val d'Allier » (ZPS)

Calendrier finalisation mise à jour DOCOB « Gorges de l'Allier et affluents »

2012 validation diagnostics enjeux objectifs

2015 nouveau programme d'actions

2016 ajustement périmètre

2017-2018 complément cartographie habitats naturels

2019 mise à jour des atlas cartographique, mise à jour diagnostic environnemental, Validation DOCOB

2. Calendrier mise à jour et validation des DOCOBs « Gorges de l'Allier et affluents » et « Haut Val d'Allier » (ZPS)

Calendrier finalisation mise à jour DOCOB « Haut Val d'Allier » (ZPS)

2012 validation diagnostics enjeux objectifs

2016 Complément diagnostic zone témoin N° 2

2019 Complément diagnostic zone témoin N° 3

2019 mise à jour diagnostic environnemental et atlas cartographique, Nouveau programme d'actions (groupes travail), Validation DOCOB

3. Bilan des actions 2018

Gestion administrative

- Programmation annuelle et dossiers financement
- Comité de pilotage / rapports d'activité par site
- Prestations de service : marchés publics (élaboration pièces techniques, suivi prestations et validation des rendus : actions décrites dans la suite de la présentation)

3. Bilan des actions 2018

Evaluation des incidences

- Stabilisation du nombre de dossiers (40) => meilleure connaissance des exigences en site Natura 2000 ? meilleure communication et coopération entre les structures animatrice et Etat ?
- Types de projet :
 - manifestations sportives motorisées et non motorisées (15)
 - permis de construire et projets d'aménagement (5)
 - plan ou projets des collectivités (10)
 - plan simple de gestion forestière (5)

13

3. Bilan des actions 2018

Sensibilisation

- Classe de CM1-CM2 de Lachaud (24 élèves). Thème : biodiversité
- Classe de BP JEPS animateurs Nature du CPIE Clermont Dôme. Retour d'expérience sur les actions de communication
- 4 animations en partenariat avec le Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier
- conférence « la Moule perlière et l'Ecrevisse à pattes blanches sur le Haut-Allier » . 16 novembre 2018 avec PANPA Haut-Allier

=> Environ 80 personnes sensibilisées



14

3. Bilan des actions 2018

Communication

- Appel à témoignages « Moule perlière »/ La Montagne
- Envoi de mail auprès du réseau local (collectivités, particuliers ayant participé à des animations, associations) relatif à la recherche de Rosalie des Alpes
- Mise à jour du site Internet <http://haut-allier.n2000.fr/>



15

3. Bilan des actions 2018

Contractualisation

- *Charte Natura 2000* :
 - 1 charte déposée sur 13,5 ha (1 parcelle forestière) sur la commune d'Alleyras
- *Contrat Natura 2000 milieu forestier*
 - 1 contrat forestier « bois sénescents » : Alleyras (forêt sectionale (ONF)), 3,5 ha de hêtraie-sapinière sans intervention sylvicole et 81 arbres conservés (hêtres, sapins et pin sylvestre) pendant 30 ans

16

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT)

- Participation à différents inventaires avec partenaires techniques
 - Chauve-souris : hivernage et reproduction (Chauve-souris Auvergne) => Disparition colonie reproduction Grand Rhinolophe Chilhac (déarrangement)
 - Crapaud Sonneur Ventre jaune : St Ilpize (CPIE du Velay) => Découverte secteur pont de Costet (Mazeyrat d'Allier/Langeac : individus juvéniles)
 - Enquête nationale Lucane Cerf-Volant & Rosalie des Alpes (OPIE_MNHN) + suivi Rosalie

17

3. Bilan des actions 2018

Suivi de la Rosalie des Alpes

- secteur : Auvers et La Besseyre
- localisation et suivi des tas de bois de hêtres dans les villages et bords de chemin + observation en forêt
- Résultats :
 - aucun individu ; des trous d'émergence
 - 2 indications d'observation par des particuliers

=> Suivi spécifique très aléatoire ; importance du recueil local de données donc de la sensibilisation




18

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT)

- Participation à différents inventaires avec partenaires techniques
 - Moule perlière sur la Margeride (FDPMA_43) (Seuge, Pontajou, Virlange) : pêches électriques recherche glochidies (larves sur branchies salmonidés) + recueil et synthèse observations historiques et récentes (Seuge et Pontajou)

19

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT)

- pêches électriques recherche glochidies (larves sur branchies salmonidés)



20

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT)

- pêches électriques recherche glochidies (larves sur branchies salmonidés) sur 5 zones

Objectifs :

- détecter des signes de reproduction de l'espèce (moules localisées ou non),
- localiser les secteurs où rechercher prioritairement les moules pour améliorer les connaissances sur la répartition de l'espèce et son état de conservation

Résultats :

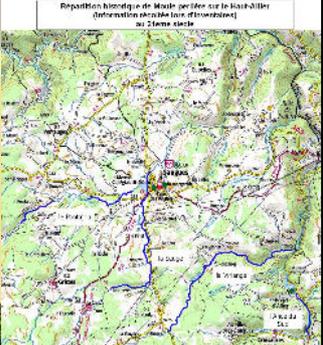
- Virlange : confirmation bon état conservation de la population avec très bonne reproduction
- Pontajou : traces de reproduction, recherches à poursuivre
- Seuge : traces de reproduction d'ampleurs différentes, nouvelle population découverte (à quantifier) sur + de 4 Km

21

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT)

Répartition de la Moule perlière après l'an 2000

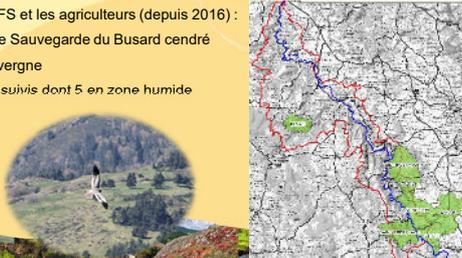


22

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation populations d'espèces (interne SMAT)

- Suivi de la reproduction du Busard cendré partenariat avec le groupe busards Haute-Loire, l'ONCFS et les agriculteurs (depuis 2016) : plan de Sauvegarde du Busard cendré en Auvergne
7 nids suivis dont 5 en zone humide



23

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation habitats naturels et espèces (interne SMAT)

AFP du Haut-Allier : poursuite de l'accompagnement de l'évaluation de la gestion pastorale suite fin contrat Natura 2000 reconquête pastorale (2014) (Rauret et Ouides)

Depuis 2017 :

- suivi de l'évolution de la dynamique de la végétation (14 secteurs / 56 points)
- suivi de la diversité floristique des pelouses (MAEC)
- synthèse observations oiseaux (bergers)



24

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation habitats naturels et espèces (interne SMAT)

AFP du Haut-Allier : poursuite du accompagnement évaluation gestion pastorale suite fin contrat Natura 2000 reconquête pastorale (2014)

- ⇒ Evolution de la dynamique de la végétation : pâturage globalement bien conduit qui maintient/réduit l'embroussaillage
- ⇒ Suivi composition floristique pelouses : moyenne 8 catégories retrouvées / 4 demandées
- ⇒ Observations avifaune : diminution importante des observations 2017
- ⇒ mauvaises conditions météorologiques printanières et automnales



25

3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation habitats naturels

« Gorges de l'Allier et affluents » (2017-2018) rendu final début 2019

Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels sur les affluents de « Gorges de l'Allier et affluents » (anciens sites linéaires)




26

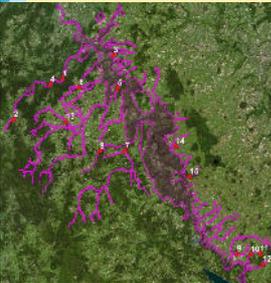
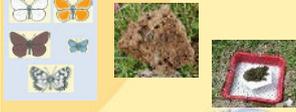
3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation habitats naturels

Evaluation de l'état de conservation des prairies de fauche sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents »

critères étudiés :

- composition floristique
- diversité couleurs espèces lépidoptères
- activité coléoptères coprophages

27

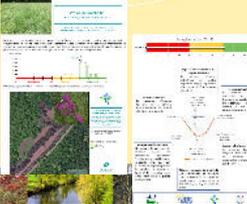
3. Bilan des actions 2018

Suivi/évaluation habitats naturels

Evaluation de l'état de conservation des prairies de fauche sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Allier et affluents »

Résultats

15 placettes étudiées aléatoirement sur 650 ha :
13 (85 %) en état favorable et 2 en état altéré (15%)

28

3. Bilan des actions 2018

Bilan financier 2018

Actions	Dépenses (en € TTC)	Financeurs
Animation (salaires + frais structure, selon prévisionnel, 1,28 ETP)	57 700 €	ETAT / FEADER
Prestations extérieures (4)	100 050 €	
TOTAL	157 750 €	

Année exceptionnelle avec coût important cartographie habitats naturels (2017-2018) 83 850 € sur « Gorges allier et affluents » (53% budget total)



29

4. Programme d'actions prévisionnel 2019-2020

Gestion administrative

- Programmation annuelle et dossier financement
- Comité de pilotage / rapport activité
- Prestations de service : marchés publics et validation des missions
- Finalisation mise à jour des DOCOBs des sites « Gorges de l'Allier et affluents » et « Haut Val d'Allier » (ZPS)

Sensibilisation / communication

- animations grand public envisagées : présentation des espèces patrimoniales et des milieux remarquables
- Mise à jour du site internet
- Information des maîtres d'ouvrage sur les enjeux locaux (évaluations d'incidences)



30



4. Programme d'actions prévisionnel 2019-2020

Suivi / Evaluation

- Participation différents inventaires patrimoine naturel (*SMAT interne*)
 - Chauves souris (hivernage et reproduction)
 - Suivi population crapaud Sonneur ventre jaune (St Ilpize /Blassac)
 - Enquête nationale participative Lucane Cerf-Volant et Rosalie des Alpes (+ suivi SMAT)
 - Suivi de la reproduction des busards cendrés
 - Suivis AFP: évolution de la dynamique de la végétation, suivi composition floristique pelouses, synthèse observations avifaune bergers

31



4. Programme d'actions prévisionnel 2019

Suivi / Evaluation (prestations)

- Identification des zones à enjeux pour le Sonneur à ventre jaune (Pont Costet)
- Pêches électriques recherche d'indices de reproduction (glochidies) de la Moule perlière sur les affluents margeridiens de l'Allier (poursuite 2018)
- Prospections du bâti afin de rechercher des gîtes estivaux de chiroptères (Vieille-Brioude/Langeac)
- Evaluation de l'état de conservation des rapaces forestiers sur la zone témoin « Alleyras » (dernière zone témoin à inventorier) (ZPS)
- Mise à jour diagnostic environnemental & nouveau programme d'actions « Haut Val d'Allier » (ZPS)

32



4. Programme d'actions prévisionnel 2020

Suivi / Evaluation

- Evaluation mise en œuvre des MAEC sur territoires :
 - PAEC « Haut-Allier »
 - PAEC « Margeride Auvergnate » (affluents margeridiens de l'Allier, année contractualisation 2017)

=> Méthode d'évaluation à définir (différents critères à étudier)

33



4. Programme d'actions prévisionnel 2019-2020

Contractualisation

- Contrats agricoles : plus d'appel à projet jusqu'au nouveau PDR 2021 -2027
- Contrats Natura 2000 : forestiers et autres milieux :
 - Poursuite des dossiers en cours et réponses aux sollicitations des propriétaires & information aux bénéficiaires potentiels, travail avec DDT43 sur zones à prioriser / site N2000
- Charte Natura 2000 :
 - pas d'information « active » sur le dispositif

34



5. Questions diverses

35



Merci de votre écoute

36